



Traité Maasserot

Michna 5 - Chapitre 2

הָאוֹמֵר לְחֵבְרוֹ:
הֵילֵךְ אֶסֶר זֶה, וְתֵן לִי בֹ חֲמִשׁ תְּאֵנִים,
לֹא יֹאכַל עַד שְׂיַעֲשֶׂר,
דְּבָרֵי רַבִּי מֵאִיר.
רַבִּי יְהוּדָה אוֹמֵר:
אוֹכֵל אַחַת אַחַת, פְּטוּר;
וְאִם צֵרֶף, חֵיב.
אָמַר רַבִּי יְהוּדָה:
מַעֲשֶׂה בְּגִנַּת וְרָדִים שֶׁהִיְתָה בִּירוּשָׁלַיִם,
וְהָיוּ תְּאֵנִים נִמְכָּרוֹת מִשְׁלֹשׁ וּמֵאַרְבַּע בְּאֶסֶר,
וְלֹא הִפְרֵשׁ מִמֶּנָּה תְּרוּמָה וּמַעֲשֶׂר מֵעוֹלָם:

Celui qui dit à son prochain : voici un issar pour lequel tu me donneras cinq figes ; il n'a pas le droit d'en manger avant d'avoir prélever les dîmes, d'après Rabbi Méir. Rabbi Yehouda dit : s'il les mange une à une, il est quitte, s'il en réunit deux, il est soumis aux dîmes. Rabbi Yehouda raconte que dans un jardin de roses, à Jérusalem, on vendait trois ou quatre figes pour un issar et n'a jamais prélevé ni térouma ni dîme.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions